

Strasbourg, 19 décembre 2018

EPAS(2018)64

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

Réunion ad hoc du Bureau du comité de direction de l'APES

Mardi 18 décembre 2018
10 heures-12 heures (heure française)

Par visioconférence

Langue de travail : anglais

Liste des décisions

1. Ouverture de la réunion

M. Zoran Verovnik, président du comité de direction, a ouvert la réunion et souhaité la bienvenue à tous les participants à la visioconférence.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau a adopté l'ordre du jour sans modification.

3. Budget et programme d'activités pour 2019

3.1 Budget

Le Bureau a pris note des informations actualisées données oralement par le secrétariat sur la situation budgétaire actuelle du Conseil de l'Europe et a approuvé le projet de réduction des effectifs à compter de la mi-2019 au cas où la Fédération de Russie ne verserait pas ses contributions et/ou quitterait l'Organisation.

Le Bureau a estimé que les membres du comité de direction devaient poursuivre l'examen de toutes les possibilités de convaincre les États qui ne sont pas parties à l'APES de le devenir, notamment lors des réunions bilatérales organisées avec ces États.

3.2 Répercussions sur le programme d'activités de 2019

Le Bureau a examiné les répercussions de l'exercice de réduction des effectifs susmentionné sur le programme d'activités de l'APES. Il a tenu compte du fait que les mesures proposées à la suite des résolutions de la conférence ministérielle (voir le point 4.2) n'ont pas encore été ajoutées au programme d'activités de 2019, mais qu'elles devront l'être pour donner effet aux décisions prises à Tbilissi.

Il a pris note de la proposition du secrétariat d'intégrer la réduction proposée de 49 000 € en 2019 en la répartissant à parts égales entre les dépenses de personnel et les autres dépenses. Pour ce qui est du personnel, l'équipe de base de l'APES ne sera pas touchée, mais la réduction pèsera lourdement sur tout étoffement temporaire des effectifs. Pour les activités de 2019, le secrétariat a proposé de revoir à la baisse les renforcements prévus dans les domaines de la recherche et des études, en particulier les activités n^{os} 6, 7 et 10 du tableau figurant page 4 du document EPAS(2018)33rev. Il a proposé d'avoir recours si possible à son réseau d'universitaires pour trouver d'autres moyens de mener ces activités.

Décision : le Bureau a approuvé le scénario de réduction des effectifs décrit dans le document EPAS(2018)INF31 et est convenu de réduire ses activités n^{os} 6, 7 et 10 à moins que des ressources extérieures puissent être trouvées. Il a décidé que l'APES devrait continuer de se concentrer sur les domaines dans lesquels il peut avoir une influence, par exemple les thèmes de la conférence ministérielle.

4. Conférence des ministres responsables du sport

4.1 Rapport du Secrétaire Général – Conférence des ministres responsables du sport, 16 octobre 2018, Tbilissi

Le Bureau a pris note du rapport du Secrétaire Général.

Le Bureau a examiné les aspects organisationnels de la conférence ministérielle, en félicitant les hôtes géorgiens et le secrétariat de l'APES qui en ont assuré le succès par leur professionnalisme et leur entraide. Les autorités géorgiennes sont prêtes à partager leur expérience avec le prochain pays hôte et le secrétariat a aussi amélioré sa liste de contrôle des procédures organisationnelles. Le Bureau a réfléchi aux modalités d'organisation de la prochaine conférence de manière à permettre un débat plus constructif entre les ministres (ateliers, groupes thématiques par exemple).

4.2 Suites à donner à la 15^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, 16 octobre 2018, Tbilissi

Les projets de mesures visant à mettre en œuvre les résolutions proposées par le secrétariat ont été approuvés. Il convient en particulier de relever que les mesures clés, comme la révision de la Charte européenne du sport et la recherche de questions de plus vaste portée sur le sport et les droits de l'homme devraient être ajoutées au programme d'activités et faire l'objet d'un suivi approprié.

Décision : le Bureau a approuvé les mesures proposées par le secrétariat pour mettre en œuvre les résolutions adoptées lors de la 15^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport.

5. Adhésion à l'APES

Comité consultatif

- Organisation internationale de la danse (IDO)

Le Bureau a pris note des avis divergents des membres du comité consultatif sur cette candidature.

Décision : le Bureau a demandé davantage d'informations sur les motifs de cette candidature avant que le comité de direction ne l'examine en plénière.

- Échange de lettres avec l'ICSS à la suite de l'enquête de Mediapart

Le Bureau a pris note de l'article de Mediapart ainsi que de l'échange de lettres entre l'ICSS et le secrétariat de l'APES. Il a estimé que la situation était grave et demandé au secrétariat d'obtenir un avis juridique sur la possibilité de suspendre temporairement la participation de l'ICSS au comité consultatif jusqu'à ce que les faits soient éclaircis. Les motifs ne sont pas suffisants pour revenir sur l'accord de copublication, mais le secrétariat est prié de prendre les mesures nécessaires pour que le contenu de cette publication soit conforme aux normes et aux valeurs du Conseil de l'Europe.

Décision : le Bureau a demandé au secrétariat d'obtenir un avis juridique ; il l'a prié de répondre à la lettre de l'ICSS pour faire part de sa déception face au caractère superficiel de sa réponse et il lui a aussi demandé de faire en sorte qu'un membre du Bureau de l'APES participe à la réunion au cours de laquelle le manuscrit sera examiné.

6. Questions diverses

6.1 Comité des Ministres

- [Recommandation CM/Rec\(2018\)12](#) du Comité des Ministres aux États membres sur la promotion de la bonne gouvernance dans le sport et son [exposé des motifs](#)
- [European Athletics](#) – membre du comité consultatif

6.2 Comité consultatif – demandes d'adhésion

- GAISF

Le Bureau a pris note de ces deux décisions récentes du Comité des Ministres ainsi que de la réception de la demande d'adhésion de la GAISF au comité consultatif.

7. Date et lieu de la prochaine réunion

Décision : le Bureau a décidé de tenir sa prochaine réunion le 19 mars (après-midi) et le 20 mars (journée entière) à Strasbourg. Cette réunion sera précédée d'une réunion du Bureau du comité consultatif le 19 mars au matin (et au besoin le 18 mars au soir).

Annexe I Liste des participants – connectés par visio-conférence

BUREAU MEMBERS / MEMBRES DU BUREAU

BULGARIA / BULGARIE

Ms Viktoria SLAVKOVA

Director for “European programmes, projects and international co-operation”

Ministry of Youth and Sports

CROATIA / CROATIE

Ms Marija CRNKOVIĆ

Head of Division for Sport Association and International Affairs

Ministry of Science, Education and Sports

FRANCE / FRANCE

Apologised / excusée

GEORGIA / GEORGIE

Ms Manana KAVTARADZE

Deputy Director

International Relations Department

The Ministry of Education, Science, Culture and Sport

ICELAND / ISLANDE

Mr Óskar Þór ÁRMANNSSON

Senior Adviser

Department of Cultural Affairs

Ministry of Education, Science and Culture

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Mr Alexey MOROZOV

Head of the Department for Elite Sport

Ministry of Sport

Accompanied by / Accompagné par

Ms Marina SEDUGINA

Expert / Adviser

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr Zoran VEROVNIK (Chair of the EPAS Governing Board / Président du Comité de direction de l'APES)

Secretary

Ministry of Education, Science, Culture and Sport

CONSULTATIVE COMMITTEE / COMITE CONSULTATIF

Mr Jens Sejer ANDERSEN (Président du Comité consultatif de l'APES)
International Director
Danish Institute for Sport Studies
PLAY THE GAME

Mr Michal BUCHEL (Vice-Président du Comité consultatif de l'APES)
Chief Executive Officer
International SAMBO Federation (FIAS)

EPAS SECRETARIAT / SECRETARIAT DE L'APES

Mr Stanislas FROSSARD
Executive Secretary / Secrétaire exécutif

Ms Heather STEWART
Administrative Assistant / Assistante administrative

Annexe II Ordre du jour annoté

1.	<p>Ouverture de la réunion</p> <p>La réunion sera ouverte par M. Zoran Verovnik, Président du Comité de direction.</p>	
2.	<p>Adoption de l'ordre du jour</p> <p><u>Action</u>: le Bureau est invité à <u>adopter</u> l'ordre du jour et ses éventuels amendements.</p>	EPAS(2018)61
3.	<p>Budget et Programme d'activités pour 2019</p> <p>3.1 Budget</p> <p><u>Action</u>: le Bureau est invité à <u>prendre note</u> de la mise à jour orale faite par le Secrétariat sur le climat budgétaire actuel au sein du Conseil de l'Europe et sur les répercussions que le projet de réduction des effectifs pourrait avoir sur l'APES.</p> <p>3.2 Impact sur le programme d'activités</p> <p><u>Action</u>: le Bureau est invité à <u>débattre</u> de l'impact du projet de réduction d'effectifs sur le programme d'activités, au vu du climat budgétaire actuel.</p>	<p>EPAS(2018)INF31</p> <p>EPAS(2018)33rev</p>
4.	<p>Conférence des Ministres responsables du sport</p> <p>4.1 Rapport du Secrétaire général – Conférence des Ministres responsables du sport, Tbilissi, 16 octobre 2018</p> <p>4.2 Suites à donner à la 15^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, 16 octobre 2018, Tbilissi</p> <p><u>Action</u>: le Bureau est invité à <u>prendre note</u> des projets de mesures visant à mettre en œuvre les résolutions proposés par le secrétariat et à <u>donner son avis</u> ou à <u>suggérer</u>, le cas échéant, d'autres actions appropriées.</p>	<p>CM(2018)155</p> <p>EPAS(2018)62</p>
5.	<p>Adhésions à l'APES</p> <p>Comité consultatif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation internationale de la danse (IDO) - demande d'adhésion <ul style="list-style-type: none"> ○ L'avis du Comité consultatif de l'APES a été demandé : sept membres ont répondu (quatre en faveur, trois contre); la prochaine étape de la procédure est de demander au Comité de direction de prendre une décision. • Échange de lettres avec l'ICSS à la suite de l'enquête de Mediapart 	<p>EPAS(2018)INF20</p> <p>EPAS(2018)INF29</p> <p>EPAS(2018)INF30</p>

	<p>[Action]: le Bureau est invité à <u>prendre note</u> de la mise à jour orale faite par le Secrétariat sur ces deux points, et à débattre en détail de la demande d'adhésion de IDO.</p>	
<p>6.</p>	<p>Divers</p> <p>6.1 Comité des Ministres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recommandation CM/Rec(2018)12 du Comité des Ministres aux États membres sur la promotion de la bonne gouvernance dans le sport et son exposé des motifs • European Athletics – membre du comité consultatif <p>6.2 Comité consultatif – demandes d'adhésion</p> <ul style="list-style-type: none"> • GAISF – demande d'adhésion <ul style="list-style-type: none"> ○ L'avis du Comité consultatif a été demandé; celui-ci a jusqu'au 6 janvier pour répondre ; <p>[Action]: le Bureau est invité à <u>prendre note</u> de la mise à jour orale faite par le Secrétariat sur ces derniers développements au sein du Conseil de l'Europe.</p>	
<p>10.</p>	<p>Date et lieu de la prochaine réunion</p> <p>[Action]: le Bureau est invité à <u>décider</u> de la date de sa prochaine réunion (proposition du Secrétariat : 19-20 mars 2019 à Strasbourg).</p>	